VILLEPARISIS

Le parrainage civil

Le parrainage civil appelé aussi baptême civil ou baptême républicain est une cérémonie laïque célébrée devant le maire ou l'un de ses adjoints.



Conditions d'obtention

- Etre un mineur dont au moins l'un de parents réside à Villeparisis
- Les parrains et marraines doivent avoir 13 ans au minimum